



M.A de MENDE

Communiqué LOCAL FO - UFAP – CGT - SPS

Les Surveillant(e)s de la Maison d'arrêt de Mende se posent légitimement des questions !
Depuis le 23 novembre 2022, des nouvelles portes ont été posées pour sécuriser les douches. Jusque là tout va bien, sauf que ces dernières ne possèdent pas d'œilleton !

Comment notre chef d'établissement, qui était forcément au courant, a-t-il pu valider cette absence d'œilleton sans sourciller ?

Excusez-nous d'être quelque peu dubitatif devant cette nouvelle commande de portes aveugles sans possibilité d'effectuer un contrôle dans les douches, endroit recensé comme sensible à tous les niveaux !

Qui sera réellement inquiété en cas de problème dans les douches ?

Où est la note de service officielle précisant les nouvelles règles de sécurité et la conduite à tenir en cas d'incident en ce lieu fermé dépourvu de moyen de contrôle sécuritaire ?

Pour rappel, les syndicats de la Maison d'arrêt de Mende FO/UFAP/CGT/SPS tiennent à vous rafraîchir la mémoire :

LOIN DES YEUX, LOIN DE LA SÉCURITÉ...

Articles D.268 et D.269 du Code de Procédure Pénal : ... pour assurer la sécurité, toutes dispositions doivent être prises en ce qui concerne la disposition des locaux, la fermeture ou l'obturation des portes ou passages, le dégagement et des chemins de ronde et leur éclairage ...

Monsieur le Chef d'Établissement, pourriez-vous nous expliciter, ce que nous surveillant(e)s, ne comprenons plus !?

Se défausser sur la Direction Interrégionale, ne peut pas tout justifier !

Le fait de ne plus pouvoir vérifier l'intégrité d'un détenu et, par la force des choses ne plus pouvoir assurer notre propre sécurité, est aberrant. Serait-ce une nouveauté ou de nouvelles prérogatives que nous devons intégrer dans nos pratiques professionnelles !?

L'intersyndicale de la Maison d'arrêt de Mende fait le constat de la dégradation de nos conditions de travail depuis votre arrivée. Au début de votre mandat à Mende, vous nous disiez que nous avions trop de mouvements et qu'il fallait y remédier !

L'exemple du chambardement du 24 novembre 2022 au matin devrait vous interpellier :

Activité canine avec deux intervenantes, pose des portes (sans œilletons) avec deux ouvriers, sport, deux autres intervenants pour la fibre, exercice alarme incendie avec les pompiers (blocage des mouvements), le tout avec les mouvements promenades, les douches, une extraction médicale...etc, etc

M. le chef d'établissement, tout ce bazar ne vous choque pas avec seulement 4 agents en détention !!?

L'intersyndicale FO/UFAP/CGT/SPS demande d'urgence la pose d'un œilleton sur la porte des douches pour garantir notre sécurité et la sécurité des détenus !

L'intersyndicale FO/UFAP/CGT/SPS contactera ses régionaux respectifs afin de vérifier la légalité d'une porte en détention sans œilleton dans un lieu accueillant des détenus !

A Mende, la colère commence à poindre du côté des surveillant(e)s pénitentiaires !

Les nuits à trois (au lieu de quatre) se font au petit bonheur la chance dans un dialogue social digne d'un chef-d'œuvre en péril !

Cette intersyndicale dénonce depuis plusieurs semaines la dégradation des conditions de travail en détention avec un nombre de détenus en constante croissance !

Les secrétaires locaux FO-UFAP-CGT et le délégué de région SPS

27 Nov 2022